

À ce jour le nombre de victimes d'agressions sexuelles ne cesse d'augmenter en Belgique. En effet, plus de 100 viols sont commis par jour, ce chiffre reste une estimation car il existe le "chiffre noir" incluant les victimes n'ayant pas porté plainte.

- 48% des victimes ont moins de 19 ans.
- 1 personne sur 4 pense que la victime "l'a cherché" car sa tenue vestimentaire ou son comportement n'était pas approprié.
- 1 plainte sur 2 est classées sans suite.
- La majorité des victimes ont peur de porter plainte car elles ont peur d'être jugées et que leur dénonciation ne soit pas prise en considération.
- Le manque de formation dans les secteurs policier et judiciaire reste trop élevé.

L'impunité reste énorme et inconcevable. Il y a 1 814 condamnations sur 20 735 plaintes déposées. Les accusés ne sont pas punis à la juste valeur de leurs actes.

Nul n'a le droit sur la liberté d'autrui. Le premier droit de l'Homme c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété et la liberté de penser le tout en respectant chacun.

L'éducation est la base de la construction de la société de demain. Les mentalités doivent évoluer et non pas régresser, il est inacceptable de justifier le viol par la tenue vestimentaire de la victime.

Les Jeunes MR proposent un plus grand budget afin de former les policiers au mieux pour recevoir et comprendre les victimes.

Nous voulons également que les démarches administratives des victimes soient facilitées ; créer des centres où des policiers, des juristes médecins et psychologue soient en mesure de répondre à toutes les questions éventuelles de la victime et d'accompagner celle-ci au mieux dans ses démarches, sa reconstruction et son émancipation. Il est impératif de mettre fin à l'impunité d'actes d'une telle cruauté.

Les valeurs d'égalité et de liberté de chacun doivent être inculquées aux enfants dès le plus jeune âge, leur apprendre qu'une femme est au même pied d'égalité que l'homme et vice versa. Aucun être humain n'a le droit sur un autre.

Nous voulons également qu'il y ait une amélioration de l'efficacité et de la qualité des poursuites afin de réduire le taux de classement sans suite et de lutter contre l'impunité.